



2026

# MEMO**Déchets**

**Votre guide** des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Bas-Intyamon**  
Secteur d'Enney

s a i d e f



# Informations **générales**



Et aussi sur [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch) et l'application

## **Horaires de la déchetterie**

**Hiver:** 1er novembre - 31 mars  
mardi 13.30 h - 14.30 h  
mercredi 17.30 h - 18.30 h  
samedi 09.00 h - 12.00 h

**Eté :** 1er avril au 31 octobre  
mardi 13.30. h - 14.30 h  
mercredi 17.30 h - 19.00 h  
samedi 09.00 h - 12.00 h

La déchetterie est fermée les jours fériés.

## **Sacs poubelle officiels**

Points de vente : commerces de la commune

Les sacs à poubelles doivent être déposés dans les conteneurs ou molocks prévus dans les villages. Ils ne sont pas admis à la déchetterie.

Prix par rouleau :  
17 litres (10 pces) CHF 10.50  
35 litres (10 pces) CHF 21.00  
60 litres (10 pces) CHF 31.50  
110 litres (5 pces) CHF 24.70

Les déchets valorisables sont amenés en vrac à la déchetterie.

## **Contact et infos**

1667 Enney  
026 921 81 00  
commune@bas-intyamone.ch  
www.bas-intyamone.ch

## **SANIMA**

**Centre collecteur de déchets animaux**  
(jusqu'à 250 kg) et **déchets carnés**

Du lundi au samedi, de 09.00 h. à 11.00 h.  
(sauf jours fériés)

Fulet Derrière 8  
1636 Broc

T 026 921 17 64  
www.sanima.ch

## **Hubert Etter - Vuadens**

lu - je 07.30 h-11.30 h. / 13.00 h.-17.00 h.  
vendredi fermeture à 15.30 h.

Le Russon 60  
1628 Vuadens  
026 919 87 80

**gravats, bois** (naturel et laqué), **fenêtres,**  
**pneus, tuiles,** ... mais pas **d'amiante**

**Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.**





# En combien de temps les déchets se dégradent-ils dans la nature ?



Boîte de conserve  
200 ans



Journal  
6 mois



Chewing-gum  
5 ans



Mégot  
5 ans



Canette ALU  
300 ans



Sac en plastique  
450 ans



Bouteille PET  
500 ans



Bouteille en verre  
5000 ans



Huile de vidange  
8 ans



Mouchoir en papier  
3 mois

La dégradation détériore uniquement l'aspect physique du déchet, les molécules se dispersent en gaz, en liquide toxique ou en micro-particules

# LITIÈRE DES CHATS

À LA DOUBELLE,  
PAS AU COMPOST!





# Comment bien trier ?

## Les types de déchets



### Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont éliminées dans des sacs officiels; elles sont déposées dans les conteneurs ou molocks présents dans les villages d'Enney, Estavannens et Villars-Sous-Mont.



### Huiles minérales et végétales

Dans le récupérateur prévu. **ATTENTION** : ne pas mélanger les huiles minérales (moteur) avec les huiles végétales (cuisine). Pas de liquide étranger (carburant, solvant).



### Tubes lumineux (néon) / LED

A déposer aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération. Toutefois, un bac est à disposition à la déchetterie.



### Aluminium et boîtes de conserve

Dans la benne à disposition. Boîtes de conserve, feuilles d'aluminium, cannettes de boisson, emballages marqués du logo "alu". **Attention** pas d'emballages de médicaments, berlingots de lait, etc. Les feuilles d'alu sont exemptes de peinture ou autres produits, ni de nourriture carbonisée.



### Textiles et chaussures

Aux endroits prévus. Tous les vêtements, tissus et chaussures en bon état seront déposés dans des sacs en plastique fermés.



### Déchets inertes (petites quantités)

Dans la benne prévue à cet effet, pour des quantités jusqu'à **1 m3**. Les déchets de chantier sont interdits (privés et entreprises). Les petites quantités de plaques éternit sont à déposer dans le big bag prévu. **Les crottes et les litières d'animaux sont interdites.** A mettre dans le sac à poubelle officiel.



### Papier et carton

Dans la benne prévue à cet effet. **ATTENTION** : pas de berlingot ni de plastique, ni de cartons de pizzas. **Les cartons doivent être propres.**



### Ferraille (objets métalliques)

Dans la benne prévue. Les objets tels que cuisinières, vélos, treillis, visserie, tuyaux, jantes (sans pneu), meubles, fils de fer... **Longueur max. 2 m**



### Médicaments

A rapporter à la pharmacie.



### Batteries d'autos

A ramener dans un garage ou un point de vente.



### Verre

Dans la benne prévue à cet effet. **ATTENTION** : les bouchons et capsules seront retirés.



### Déchets encombrants combustibles

Dans la benne. **ATTENTION** : seuls les objets qui n'entrent pas dans un sac poubelle officiel de 110 litres sont admis. Le bois et le métal doivent être séparés et placés dans la benne correspondante. **Longueur max. 2 m**



### Berlingots / Briques à boissons

Dans les sacs à poubelles officiels. Ils ne peuvent pas être recyclés avec le carton, ni avec l'alu.



### Pneus

A ramener au garage ou au point de vente.



### PET

Dans le conteneur prévu. **ATTENTION** : uniquement les bouteilles à boisson avec le sigle PET. Les emballages marqués PE ou PE-HD, bouteilles d'huile, de vinaigre, sont à éliminer avec les ordures ménagères.



### Capsules Nespresso (aluminium)

Dans le conteneur prévu. Les capsules de café et de thé **alu** sont admises.



### Flacons en plastique avec bouchon

Au centre de collecte SANIMA à la STEP de Broc. Pour les animaux jusqu'à 250 kg.



### Cendres de bois

Dans les petits conteneurs prévus à cet effet à la déchetterie



### Déchets compostables ménagers

Dans la benne. Les déchets de fruits, légumes, épluchures, marcs de café et de thé, coquilles d'oeuf, les déchets de jardin et de fleurs. **ATTENTION** : pas d'aliments cuits, de viande, pas de litière d'animaux ou de crottes.



### Appareils électriques et électroniques

Si possible retourné au point de vente. Sinon, à la déchetterie.



### Dépouilles d'animaux

Au centre de collecte SANIMA à la STEP de Broc. Pour les animaux jusqu'à 250 kg.



### Sagex

Dans le conteneur prévu à cet effet. **ATTENTION** : uniquement le sagex propre et pas de chips en mousse



### Gazon

A déposer chez les agriculteurs, selon répartition détaillée dans les informations



### Piles et accumulateurs

A déposer aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération. Un bac est néanmoins à disposition à la déchetterie. **Les pôles des piles au lithium seront isolés par du scotch**



### Déchets de jardin

Aux endroits de collecte prévus :  
1. **Grande place** : branches, bois bruts non traité  
2. **Petite place** : déchets de taille de haie - sciure - copeaux



### Plastiques agricoles

A la déchetterie, dans les petits contenants à disposition sont récupérés : **bâches de jardin, filets, ficelles, big bags vides**

## SACS-POUBELLE OFFICIELS

Les sacs à poubelle officiels sont à déposer dans les points de collectes prévus à cet effet dans chaque village. Les couches-culottes sont éliminées via les sacs à poubelle officiels. Un bon d'échange est remis aux familles ayant des enfants jusqu'à 3 ans ; l'envoi est fait 2 fois par an, soit en mai et en novembre de chaque année.

### Points de vente

Espace Gourmand à Villars-sous-Mont  
Boulangerie Earlybeck à Enney

### Prix du rouleau

17 lt (10 sacs)	CHF	10.50
35 lt (10 sacs)	CHF	21.00
60 lt (10 sacs)	CHF	31.50
110 lt (5 sacs)	CHF	24.70

## GAZONS

Chez les agriculteurs désignés par quartier :

M. Charles Rime - ferme des Charrière - pour les quartiers d'en bas de la Route cantonale (Rochena, Auges, Gare, Zone d'activité), quartiers d'Afflon et Forcla

M. Malik Bajrami - ferme du Pra Réman - pour les quartiers du Plain, du Tôt, les maisons au village, d'en haut de la Route cantonale (Asse, Scie).

M. Philippe Gremion - ferme de la Boëne - pour les quartiers depuis le début de la route de la Vudalla (Communs, Perrey, Chenau et Bry)

